Nadia Ben Fadhl et Sophiane Tadjouri condamnés pour avoir lacéré le visage de leur victime

16/12/2011 à 8h58

Saint-Étienne. Le couple avait été jugé la semaine dernière devant le tribunal correctionnel, qui a rendu son jugement hier. Les faits s'étaient produits le 6 mars 2008, place Bellevue.

L'atmosphère était beaucoup plus calme que la semaine dernière, hier, dans la salle du tribunal correctionnel. Il faut dire que les familles des prévenus et des victimes n'avaient pas fait le déplacement pour prendre connaissance du délibéré du procès qui s'est tenu le 6 décembre. Heureusement, serait-on tenté de dire, **tant les insultes et les menaces avaient fusé lors de l'audience**.

Car les comptes ne sont visiblement pas encore réglés entre les deux jeunes femmes qui ont eu un différend, plus de trois ans auparavant.

Pour une vague histoire de bijoux, l'une avait violemment agressé l'autre, la nuit du 6 mars 2008 place Bellevue. Elle lui avait en fait tendu un piège, en demandant à son compagnon de l'accompagner pour **la « marquer » d'une dizaine de coups de couteau au visage**. […]

Au final, le tribunal condamne **Nadia Ben Fadhl et Sophiane Tadjouri à deux ans de prison ferme**. C'est un peu moins que ce qu'avait demand

Le Progrès

Merci à Antibarbare